

## BARÈME D'HONORAIRES SAS AGAZOUMI - 01/01/2020

### VENTES A USAGE D'HABITATION

Prix de vente TTC(honoraires inclus)	Honoraires TTC	Prix de vente TTC(honoraires inclus)	Honoraires TTC
Jusqu'à 19 999€	3,000 €	de 320 000€ à 349 999€	15,000 €
de 20 000€ à 39 999€	4,000 €	de 350 000€ à 379 999€	16,000 €
de 40 000€ à 59 999€	4,500 €	de 380 000€ à 409 999€	16,000 €
de 60 000€ à 79 999€	4,500 €	de 410 000€ à 439 999€	18,000 €
de 80 000€ à 99 999€	5,000 €	de 440 000€ à 469 999€	18,000 €
de 100 000€ à 119 999€	5,800 €	de 470 000€ à 499 999€	20,000 €
de 120 000€ à 139 999€	6,800 €	de 500 000€ à 549 999€	20,000 €
de 140 000€ à 159 999€	7,000 €	de 550 000€ à 599 999€	23,000 €
de 160 000€ à 179 999€	9,000 €	de 600 000€ à 649 999€	25,000 €
de 180 000€ à 199 999€	9,000 €	de 650 000€ à 699 999€	27,000 €
de 200 000€ à 229 999€	10,000 €	de 700 000€ à 899 999€	30,000 €
de 230 000€ à 259 999€	12,000 €	de 900 000€ à 1 199 999€	5%
de 260 000€ à 289 999€	13,000 €	de 1 200 000€ à 1 499 999€	5%
de 290 000€ à 319 999€	14,000 €	de 1 500 000€ et plus	5%

### VENTES A USAGE D'HABITATION

Ventes de terrains		Ventes stationnements	
Prix de vente TTC(Honoraires inclus)	Honoraires TTC	Prix de vente TTC(Honoraires inclus)	Honoraires TTC
jusqu'à 99 999€	10%	jusqu'à 19 999 €	12%
de 100 000 € à 199 999 €	12,000 €	de 20 000 € à 29 999 €	12%
200 000 € à 299 999 €	10%	de 30 000 € et plus	10%
de 300 000 € et plus	10%		

## BARÈME D'HONORAIRES SAS AGAZOUMI - 01/01/2020

### MANDAT DE RECHERCHE

(Appartement, maison, immeuble, parking, terrain, murs commerciaux, location commerces...) A l'exclusion du Neuf (VEFA) Le barème reste inchangé et la charge des honoraires d'agence sera supportée par le mandant, soit l'acquéreur.

### VENTES IMMOBILIERE D'ENTREPRISES

Fonds de commerce, droit au bail et pas de porte		Murs et terrains	
Prix de vente TTC (Honoraires inclus)	Honoraires TTC	Prix de vente TTC (Honoraires inclus)	Honoraires TTC
jusqu'à 99 999€	10%	jusqu'à 49 999€	10%
de 100 000€ à 299 999€	8%	de 50 000€ à 199 999€	9%
de 300 000€ à 499 999€	7%	de 200 000€ à 399 999€	8%
de 500 000 à 799 999€	6%	de 400 000€ à 499 999€	7%
de 800 000€ et plus	5%	de 500 000€ et plus	6%

### Précisions

La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de préconisations de la DGCCRF suite à l'Arrêté du 10/01/2017.

Lors d'une délégation de mandat les honoraires appliqués seront ceux inscrit au mandat de vente initial entre le(s) propriétaire(s) et le mandataire.

Les "fourchettes" de prix ne sont pas admises puisque l'arrêté exige qu'ils soient fixés pour chacune des prestations proposées (article 2 de l'arrêté).

Les honoraires affichés sur ce barème doivent être "effectivement pratiqués" (l. de l'article 2) à l'issue des transactions réalisées par l'intermédiaire du professionnel.

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire.

Le taux de TVA applicable sera le taux légal en vigueur le jour de la réitération de l'acte authentique.